



Robert Swierk dans la vitrine de son magasin «Hors Pairs» consacré à la vente de pointures extrêmes. OLIVIER VOGELSANG

Une pointure dans le commerce de chaussures

Un ingénieur genevois vient d'ouvrir une boutique pour les tailles extrêmes au cœur de la Vieille-Ville

Tiago Pires

A 14 ans, il chaussait du 46. Robert Swierk souffrait pour trouver un modèle à sa taille. Trente ans plus tard, il a enfin trouvé de quoi habiller son pied. Il a ouvert en avril dernier un commerce de chaussures pour pointures extrêmes à la place du Bourg-de-Four. Ainsi les hommes peuvent trouver jusqu'au 50. Quant aux femmes, des chaussures affichant 45 sont disponibles. Les plus petites pointures commentent au 32 pour les modèles féminins et 38 pour les masculins.

Nommé Hors Pairs, le magasin veut combler le manque d'offres dans ce domaine. «Dès qu'on a une pointure plus grande que la normale, les chaussures doivent être faites sur mesure. Or les tarifs sont particulièrement onéreux, ils débutent généralement autour des 600 francs. C'est pourquoi, j'ai voulu créer un magasin où il y a des chaussures de marque à prix abor-

dables», confie le quadragénaire. Il pense pouvoir toucher 3 à 5% de la population du bassin franco-valdo-genevois.

Un parcours atypique

L'homme, au parcours atypique, n'était pas prédestiné à devenir commerçant de souliers pour les grands pieds. Diplômé de l'EPFL en tant qu'ingénieur en systèmes de communication, il a travaillé pendant quatorze ans chez Steria Informatique et à la Société Internationale de Télécommunications Aéronautiques (SITA), basée au Grand-Saconnex. «Je travaillais dans la gestion de projets et le lancement de produits puis dans leur fi-

nancement et celui des infrastructures. J'étais de plus en plus attiré par le management», explique Robert Swierk. En 2008, il s'engage pour une année dans une banque privée, pour développer leurs activités en Pologne, son pays d'origine.

C'est à travers ces nombreux voyages que l'idée d'un commerce de chaussures s'est précisée: «La première fois que j'ai trouvé un fournisseur, j'ai acheté 15 paires de chaussures! Mais ce n'était pas viable. Je ne pouvais pas organiser un voyage à Paris, juste pour m'acheter des chaussures à ma taille. L'idée d'ouvrir un commerce est toujours restée dans un coin de ma tête, mais elle s'est faite plus pré-

sente depuis 2008.» C'est lors d'un repas entre diplômés de l'EPFL que Robert Swierk entend parler pour la première fois de l'incubateur Essaim (*lire encadré*). «Le projet du directeur Claude Michaud m'a particulièrement plu. Je les ai contactés au début 2011. Ils ont été emballés par mon projet et j'ai pu commencer les préparatifs de mon dossier.»

Une affaire qui marche

Avec l'aide d'Essaim, il aura fallu à l'ingénieur en télécommunications une année pour monter son affaire. «Durant ce laps de temps, j'ai découvert la dure réalité des problèmes de liquidités, mais surtout, j'en ai profité pour parfaire mes connaissances en management en suivant les cours de gestion d'entreprise à l'IFCAM, à Lausanne. J'ai finalement ouvert mon officine en avril de cette année.»

Si les premiers mois ont été difficiles, «Hors Pairs» rentre progressivement dans les chiffres escomptés. «L'été a été une bonne période. J'ai atteint le 90% du chiffre d'affaires prévu. Actuellement, je tourne à une ou deux ventes par jour, ce qui est ma cible pour la première année. A terme, j'espère dégager un petit bénéfice.» La meilleure arme de ce commerçant? Le bouche-à-oreille et, résume-t-il, la confiance entre le client et le vendeur.

Les entrepreneurs salariés d'Essaim

Lancé en octobre 2009 par la Chambre de l'économie sociale et solidaire Après-Ge, Essaim a pour mission de soutenir la création d'activités selon les principes de l'économie sociale et solidaire. Il s'agit principalement de services, d'artisanat et de social. Soutenu par la Ville de Genève et la fondation Arcas. Les futurs entrepreneurs sont engagés avec un contrat de travail et coachés afin qu'ils apprennent les diverses facettes de l'entrepreneuriat. Ils

restent responsables du développement de leur activité économique et assurent leur propre salaire. Sur le plan formel, ce statut d'entrepreneur salarié correspond à un contrat de travail à durée déterminée de trois ans. Ainsi, ces entrepreneurs bénéficient des couvertures sociales liées au statut de salarié tout en gardant une large autonomie. Depuis le lancement d'Essaim, huit entrepreneurs salariés font partie de cet incubateur. **T.P.**

la dé
des
mèn
rent
tien
stric
fois
aura
risqu
en n
prer
grou
exte
d'in
four
les r
prot
nive
proj
5). C
mes
imp
don
d'in
sup
cont
tabl
inté
les j
char
d'en
de d

Ba

ENZO CAPACCIO

Cre
Feh
régi
ban
deu
1994
s'ori
pou
Pro
Mar
apr
fon
selo
Serg
colli
Gen

Ai
La
so
15